

# Les frères ennemis de l'estran face à face

*Pêcheurs professionnels et ostréiculteurs étaient conviés à une réunion organisée par la DDTM à Marennes. L'occasion de dissiper de vieux malentendus.*



Alain Briand, président du syndicat des pêcheurs à pied professionnels.

© D.L

Ostréiculteurs et pêcheurs à pied se retrouvaient face à face, jeudi 6 décembre, dans la salle de réunion de la Direction départementale des territoires et de la mer. (DDTM). On sait que leurs relations se sont dégradées depuis la révélation de plusieurs affaires de vol. Mais, à écouter Alain Briand, président du syndicat des pêcheurs à pied professionnels, les relations sont aujourd'hui moins conflictuelles : "Nous avons toujours dit qu'il y avait une poignée de brebis galeuses, et nous comptons faire le ménage à notre niveau. Mais ce n'est pas une raison pour rejeter la responsabilité de ces vols sur toute une profession (...) Il faut comprendre que nous sommes complémentaires, puisque beaucoup d'ostréiculteurs achètent des naissains aux pêcheurs à pied."

L'engouement des pêcheurs à pied pour la pêche des huîtres est un autre sujet de discorde. Elle se pra-

tique sur les parcs abandonnés ou sur les bancs naturels et consiste à récupérer des "paquets" d'huîtres avant de les détacher. Cette pêche s'est développée en 2005, quand l'avènement des mortalités a fait exploser le prix des naissains. Mais les pêcheurs à pied s'intéressent aussi aux huîtres de taille commercialisable, et tous n'ont pas les agréments nécessaires. "Si ce métier est en train d'évoluer, il faut qu'ils aient les mêmes contraintes que nous, note Gérard Viaud, président du Comité régional de la conchyliculture (CRC). Il leur faut un numéro sanitaire, de la traçabilité, des bassins, parce que sinon, nous ne sommes pas sur un même pied d'égalité. On commence à les voir se lancer dans la vente directe, il faut clarifier les choses."

L'autre point abordé concerne la gestion des bancs naturels. Car, aujourd'hui, entre les ostréiculteurs, les pêcheurs professionnels de l'estran et

les pêcheurs à pied récréatifs, la ressource risque d'être mise à mal. Les deux camps ont validé le principe de jachère afin de permettre à ces bancs de se régénérer. Les professionnels et les administrations concernées effectueront des visites au cours du premier semestre 2013, avant la mise en place d'un protocole.

Concernant le "nettoyage" des parcs ostréicoles non utilisés, Gérard Viaud soulève le problème de l'identification. Certes, les parcs sont attribués aux pêcheurs à pied par la DDTM. Mais le CRC n'est pas tenu au courant, et rien ne les diffère d'un vulgaire voleur à travers les jumelles de leur garde juré. "Il va falloir mettre en place la pose d'un pavillon pour que nous puissions vérifier la légalité des choses", souligne Gérard Viaud. De son côté, Alain Briand insiste plutôt sur la nécessité, pour ses collègues, d'avoir leur permis en poche.

Enfin, concernant les actions individuelles de la Trézence, ce bateau qui nettoie les concessions en broyant les coquillages, Alain Briand réclame qu'il soit proposé aux pêcheurs à pied et aux ostréiculteurs de les nettoyer eux-mêmes, avant le passage du bateau. Gérard Viaud est en total désaccord : "Les ostréiculteurs payent quand ils demandent la Trézence. Ils peuvent aussi demander à un professionnel de passer, mais on ne va pas les forcer, nous ne sommes pas dans un pays totalitaire." Ce à quoi Alain Briand rétorque : "On manque d'huîtres, je trouve complètement aberrant d'en détruire." D.L

# Goulven Brest sur le départ

*Le président du CNC va démissionner en juin 2013.*

À la tête du Comité national de la conchyliculture (CNC) depuis 1997, Goulven Brest souhaite démissionner en juin 2013, un an avant le terme de son mandat. C'est ce que révèle l'hebdomadaire *Le Marin*, parlant d'un "ras-le-bol" de l'ostréiculteur breton, qui s'indigne du "monopole de l'Ifremer" et dénonce le fait que "la charge de travail des structures professionnelles ne cesse d'augmenter parce qu'on est obligé aujourd'hui de faire des tâches qui incombaient avant à l'État". Sans parler du problème de la qualité des eaux, mentionné depuis des années, alors que la situation ne cesse de se dégrader. "J'en ai ma claque, ajoute-t-il. Je ne veux plus travailler comme ça. C'est pour cela que j'ai pris ma décision de ne pas rester jusqu'à la fin du mandat."

Avant de lâcher les rennes du CNC, Goulven Brest devra s'attaquer à l'épineux problème des triploïdes. Un

sujet qui divise la profession, surtout depuis la vague de mortalité qui a touché les huîtres triploïdes adultes cet été. Faut-il les interdire, ou tout du moins interdire leur immersion un temps donné ? Les sept comités régionaux ont été appelés à se prononcer, mais la plupart ont refusé d'aborder le sujet en pleine période de fêtes. D'abord parce que les ostréiculteurs ont d'autres choses à penser en ce moment, ensuite parce que ce débat pourrait déboussoler la clientèle. Pour l'heure, suite à un référendum, le CRC d'Arcachon s'est dit favorable à un moratoire, bien que la participation ait été décevante. En Méditerranée, les professionnels se sont prononcés pour le *statu quo*. Les ostréiculteurs du Comité régional Poitou-Charentes se prononceront, eux, sur le sujet en début d'année prochaine. D.L



Goulven Brest souhaite passer la main après 16 ans à la tête du CNC.

© D.L